

An open-access
journal
of population
research



Volume 10 / 1
2022

Les retraits féminins du marché du travail: un fait social invisibilisé par la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle

Constance Beaufiles

Correspondance :

constance.beaufiles@ined.fr

Institut national d'études démographiques, France

Laboratoire Printemps, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines



DEMO Centre de recherche
en démographie

IACCHOS Institut d'analyse du changement
dans l'histoire et les sociétés contemporaines

UCLouvain

DOI.10.14428/rqj2022.10.01.01 • ©2023 Constance Beaufiles

PUL PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE LOUVAIN



This work is licensed under a Creative Commons Attribution NonCommercial 4.0 International License. You can share, adapt the material for non-commercial purposes provided that you give appropriate credit and indicate if changes were made. For details see <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Résumé – Abstract

Résumé

Les femmes durablement retirées du marché du travail, souvent appelées « femmes au foyer », sont peu étudiées dans le champ académique français. Cette invisibilité n'est pas sans enjeux. Elle entrave la compréhension de la stratification sociale, et perpétue des rapports sociaux de genre en niant la valeur du travail domestique. À partir des données longitudinales rétrospectives (enquête SIP 2006-1010), cet article dresse un bilan statistique des situations d'inactivité professionnelle déclarées par les hommes et les femmes et questionne ce manque d'intérêt. Nous montrons que les périodes d'inactivité professionnelle liées aux configurations familiales continuent de marquer une majorité de parcours de vie féminins, et peuvent être analysées comme un fait social. La catégorie statistique de l'inactivité professionnelle produit en partie leur invisibilité, car en plus de rendre difficile leur objectivation, elle les regroupe avec des situations aux caractéristiques très distinctes, notamment masculines.

Mots-clés : *Inactivité professionnelle ; Catégorisation statistique ; Trajectoires d'emploi ; Analyse de correspondance multiple ; Parcours de vie ; Genre ; Inégalités sociales ; Données rétrospectives*

Abstract

Women who are permanently withdrawn from the labour market, often called “housewives”, are little studied in the French academic field. This invisibility is not without its challenges. It hinders the understanding of social stratification and perpetuates gender relations by denying the value of domestic work. Using retrospective longitudinal data (SIP surveys 2006-1010), this article draws up a statistical assessment of the situations of professional inactivity declared by men and women and questions this lack of interest. We show that periods of professional inactivity linked to family configurations continue to mark a majority of women's life paths, and can be analysed as a social fact. The statistical category of professional inactivity partly produces their invisibility, because in addition to making it difficult to objectify them, it groups them together with situations with very distinct characteristics, particularly for men.

Keywords: *Professional inactivity; Statistical categorisation; Employment trajectories; Multiple correspondence analysis; Life course; Gender; Social inequalities; Retrospective data*

Introduction

En mars 2007, dans le magazine français *Alternatives Économiques*, Louis Maurin publiait un article intitulé « Les femmes au foyer comptent-elles pour du beurre ? ». Il s'appuyait alors sur la thèse de Dominique Maison (2007), pour renouveler et diffuser son constat de l'absence d'intérêt académique envers les femmes durablement retirées du marché du travail, appelées « femmes au foyer » ou encore « mères au foyer » dans le langage courant. Cette thèse est le premier travail sociologique que nous avons recensé traitant spécifiquement des femmes situées dans la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle en France. La quasi-totalité des recherches l'ayant abordé auparavant se sont focalisées sur les ressorts de la sortie d'activité au moment des maternités. Elles ont ainsi mis en évidence l'importance de facteurs sociodémographiques (Pailhé et Solaz 2012, Briard 2017, Algava et Bloch 2022), d'arbitrages économiques (Piketty, 2003, Algava *et al.*, 2005, Afssa et Buffeteau, 2006), et de contraintes liées à l'organisation du travail et au système de garde (Méda 2003, Briard 2019), pour expliquer une inactivité professionnelle qui incarne une prise en charge exclusivement féminine de l'articulation travail-famille. Cet intérêt pour les facteurs individuels et collectifs des interruptions professionnelles des femmes s'explique par l'enjeu économique que celles-ci représentent (Gonzales-Demichel et Nauze-Fichet, 2003), l'accroissement de l'activité féminine étant l'un des moyens privilégiés pour répondre aux objectifs de croissance économique poursuivis par la plupart des pays européens (Galtier, 2011). Un certain nombre de recherches s'est également intéressé aux situations de non-emploi liées à des problèmes de santé, qui concernent désormais autant les femmes que les hommes (Jusot et Barnay 2018). En revanche, rares sont les travaux qui étudient les femmes en inactivité professionnelle à d'autres moments du cycle de vie. Les histoires longues d'inactivité n'ont pas non plus attiré l'attention des chercheur·e·s en France, contrairement aux États-Unis (Stone 2008, Stone et Lovejoy 2019, Damaske 2011, Damaske et Frech 2016, Killewald et Zhuo 2019) ou à la Grande Bretagne (Oakley 1974, Stone *et al.* 2015, McMunn *et al.* 2021), et on ne trouve quasiment rien sur l'expérience quotidienne des femmes en situation d'inactivité professionnelle. Aucune étude sociologique n'a étudié de manière systématique leurs styles de vie, ou encore leurs variations selon la position sociale.

Comment expliquer l'absence, dans le paysage sociologique français, de recherches sur les femmes situées en dehors du marché du travail ? S'agit-il de situations marginales, rendues anecdotiques du point de vue numérique au fil de la féminisation du marché du travail ? Ou bien, comme le suppose Dominique Maison (2007), ce manque d'intérêt résulte-t-il de la marginalité qui entoure le modèle de la femme au foyer dans l'imaginaire social ? Si l'évolution des taux d'activité professionnelle dans le temps et entre les différents pays est richement documentée, aucune recherche n'a étudié finement le poids et les caractéristiques de ces situations au sein des parcours de vie féminins. À partir d'une synthèse de la littérature relative aux situations d'inactivité et à leur catégorisation et de traitements statistiques réalisés sur des données françaises rétrospectives, cet article vise à répondre à ces questions et à rendre compte de l'invisibilisation d'un fait social féminin dans les disciplines sociologiques et démographiques. Nous montrons d'abord que cette invisibilisation, en partie due à leur inclusion dans la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle, n'est pas sans enjeux. Les retraits féminins du marché du travail ont une importance sociologique certaine : ils constituent un rouage de la stratification sociale, notamment parce qu'ils recouvrent une diversité de tâches domestiques productives. Nous rendons ensuite compte de l'importance quantitative de ces retraits féminins du marché du travail. Les périodes d'inactivité professionnelle féminines liées à des configurations familiales constituent un fait social massif, qui marquent une majorité de parcours de vie féminins, et les différencient des parcours de vie masculins. Elles incarnent une organisation sociale genrée et découlent d'une division genrée des responsabilités parentales et domestiques. Ces

situations féminines spécifiques sont regroupées avec des situations aux logiques sociales très distinctes, notamment masculines, dans la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle, ce qui contribue à leur invisibilisation.

1. L'invisibilisation des retraits féminins du marché du travail et ses enjeux

1.1. Une catégorisation statistique qui rend difficile l'objectivation des retraits féminins du marché du travail

En plus de gommer la spécificité des retraits féminins du marché du travail en tant que fait social, la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle rend difficile leur objectivation. Tout d'abord, la délimitation des situations d'inactivité professionnelle dans les enquêtes est imparfaite en raison du flou qui entoure les frontières de cette catégorie. Leur caractère flou et poreux a déjà été souligné. Une importante part de la population se trouve dans des positions intermédiaires entre l'emploi, l'inactivité et le chômage (Freysinet 1998). Ainsi, en 2020, en moyenne 1,9 millions de personnes étaient dans le halo du chômage¹, défini par l'INSEE comme les situations d'individus dont la situation se rapproche du chômage mais n'étant pas comptabilisés comme chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : on y retrouvait 365 000 personnes sans emploi qui ont recherché un emploi mais ne sont pas disponibles pour travailler, 933 000 personnes qui n'ont pas recherché d'emploi mais sont disponibles pour travailler et souhaitent travailler, et 629 000 personnes qui n'ont pas recherché un emploi et ne sont pas disponibles pour travailler mais souhaitent travailler² (INSEE 2021).

La porosité des frontières de l'inactivité s'observe aussi par le fait que la population comptabilisée en son sein varie au gré de la conjoncture sur le marché du travail. Le halo du chômage a par exemple considérablement augmenté pour les hommes à la suite de la crise de 2008 (Insee 2020), ce qui peut avoir, aux côtés de l'accroissement du chômage, remis en cause le modèle du « *male breadwinner* » et le rapport différencié des hommes et des femmes à l'emploi. La participation des femmes au marché du travail a en revanche peu évolué à la suite de la récession (Eydoux 2014), en comparaison avec d'autres pays comme le Royaume-Uni ou le Danemark (Périvier 2016). Plus récemment, le Royaume-Uni semble avoir connu sa première augmentation soutenue en trente ans de nombre de femmes en inactivité professionnelle, en lien avec l'augmentation des coûts de garde, aujourd'hui au deuxième rang des plus élevés de l'OCDE (Calver 2022). Le compte des inactif·ve·s varie ensuite au gré des politiques publiques. Un ensemble de « politiques de l'inactivité », qui vise principalement les travailleur·se·s âgé·e·s et les jeunes mères de famille, expliquent de nombreux passages depuis l'emploi vers l'inactivité ainsi que depuis le chômage vers l'inactivité (Maruani 2002). Ainsi, du côté des politiques familiales, celles qui s'inscrivent dans un agenda familialiste comme l'Allocation Parentale d'Éducation³ ont encouragé des passages à l'inactivité professionnelle (Commaille 1993), tandis que

¹ Le halo du chômage n'a cessé d'augmenter depuis les années 1990, et s'est stabilisé depuis 2016 (INSEE 2020).

² Parmi les femmes, une partie de ce halo est aussi constitué de mères de familles qui ne trouvent pas de solution de garde mais souhaitent travailler et doivent prendre en charge des enfants.

³ L'allocation Parentale d'Éducation est une prestation créée en 1985 et gérée par les Caisses d'Allocation Familiale, dont les bénéficiaires éligibles étaient les familles de trois enfants dont le dernier était âgé de moins de trois ans. Sa création, suivie de sa revalorisation en 1986, puis de son extension aux familles de deux enfants en 1994, avait pour objectif dans le discours officiel de faciliter la conciliation entre travail et famille des parents actifs. Mais elle répondait en fait à des objectifs de libération et création d'emploi dans un contexte de crise économique entraînant un fort accroissement du chômage (Gosset-Connan, 2004).

des dispositifs comme l'imposition sur base individuelle, le développement de services de garde, ou l'établissement d'un système d'assurance parental ont eu l'effet inverse (Sainsbury 1993). En raison de cette porosité, des statisticien-ne-s⁴ ont d'ailleurs préconisé une refonte du vocabulaire des enquêtes statistiques, et la mise en place d'un nouveau cadre centré sur la notion de travail qui permettrait d'identifier les personnes en fonction des formes de travail dans lesquelles elles sont engagées, indépendamment de leur lien avec le marché du travail (Concialdi 2014).

Mais en parallèle des frontières de cette catégorie, ce sont les diverses situations qu'elle recouvre qui sont imparfaitement délimitées dans les grandes enquêtes. Dans la plupart, il est difficile de distinguer les femmes en inactivité professionnelle pour des raisons familiales (car le motif n'est pas interrogé) et la temporalité dans laquelle ces retraits s'inscrivent. Même dans les enquêtes qui questionnent les situations d'inactivité professionnelle plus finement, celles-ci sont mal identifiées. Dans un travail construit à partir de cinq grandes enquêtes nationales des années 2000 (Histoire De Vie 2006, Enquête sur les Relations Familiales et Intergénérationnelles 2005, Santé et Itinéraire Professionnelle 2006, Étude Longitudinale Française sur l'Enfance 2011), Olivia Samuel (2019, p. 64) montre que les situations d'inactivité sont « mal identifiées, mal mesurées, mal reconnues, mal dénommées ». Leur enregistrement varie, et leur mesure n'est pas uniformisée. D'une part, les délimitations entre les différentes situations d'inactivité sont inégales entre les enquêtes, certaines questions incluant le congé parental, d'autres distinguant les situations « au foyer » des situations « autres inactif-ve-s » ou des inactif-ve-s avec pension d'invalidité. D'autre part, les dénominations les plus communes des situations d'inactivité (« inactive », « personne au foyer ») sont parfois utilisées simultanément, parfois de façon emboîtée (« personne au foyer » comme sous-catégorie d'inactive), ou encore de façon indépendante, dans les questionnaires. Cela aboutit à une variation importante de la mesure de ces situations : la part de personnes au foyer passe par exemple de 10 % dans SIP 2006 où plusieurs situations d'« autres inactif-ve-s » sont distinguées, à 17,7 % dans Histoire de Vie 2003 qui ne distingue que les « personnes au foyer » des « autres inactif-ve-s ». Cette variation de l'enregistrement des situations d'inactivité professionnelle rend difficile la construction d'une mesure des retraits féminins du marché du travail.

À cette délimitation imparfaite s'ajoute la faible consistance et signifiante de cette catégorisation dans les représentations et les catégorisations spontanées des individus, qui vont alors imparfaitement déclarer les situations d'inactivité. En effet, les déclarations quant à leur situation sur le marché du travail ne correspondent souvent pas à leur catégorisation selon les critères du bureau international du travail (BIT). Ainsi, dans les enquêtes Emploi 2017-2018-2019, 791 000 femmes et 604 000 hommes ont été reclassés inactif-ve-s à partir des critères du BIT. Inversement 116 000 femmes et 67 000 hommes se sont déclaré-e-s inactif-ve-s et ont été reclassé-e-s actif-ve-s (Algava et Bloch 2022). Il s'agit des « marges de l'activité » (Gonzales-Demichel et Nauze-Fichet, 2003). Cette catégorie est de plus faiblement intériorisée par les individus qui ne se l'approprient pas pour décrire et se représenter leur situation d'emploi (Maruani et Meron, 2012). Couppié et Demazière (1995), par une comparaison de deux enquêtes rétrospectives produites sur la même population à deux dates distinctes, constatent que l'inactivité professionnelle est l'un des statuts pour lequel on observe le plus d'écart de mémoires, c'est-à-dire d'écarts déclaratifs entre les deux dates. Ces écarts étant informatifs quant aux processus de catégorisation des statuts sociaux et des situations sur le marché du travail, cette catégorie semble être peu robuste et avoir des contours imprécis dans les représentations des individus. Plus encore, des travaux avaient souligné l'illégitimité et la disqualification que peut revêtir cette catégorie dans les représentations collectives, laissant le statut de chômeur-se plus justifié et acceptable que

⁴ Lors de la 19^e conférence internationale des statisticiens du travail en 2013.

celui d'inactif-ve (Fouquet 2004). Ainsi, l'inactivité professionnelle est souvent mal mesurée et définie, en partie parce qu'il s'agit d'une catégorie rejetée et faiblement appropriée.

1.2. Des situations d'inactivité professionnelle au cœur de la construction des positions sociales et des déplacements sociaux

Les rares recherches ayant traité des situations d'inactivité professionnelle en ont montré l'intérêt et l'épaisseur sociologique (Dieu *et al.* 2010, Collectif Rosa Bonheur 2017). Jusqu'à la publication très récente des travaux sur la CSP ménage (Amossé 2019), aucun travail sur la stratification sociale n'a traité de manière systématique de l'inactivité professionnelle des femmes comme déterminant de la position sociale d'un ménage. Pourtant, on peut lire en filigrane de nombreuses recherches ethnographiques l'importance de l'activité professionnelle féminine comme rouage de la stratification sociale et des déplacements sociaux. Loin de constituer des réceptacles passifs de la position sociale de leur conjoint, les femmes inactives contribuent activement à la constitution des capitaux économiques, sociaux et symboliques qui construisent la position sociale des ménages. Les femmes de classes populaires étudiées par le collectif Rosa Bonheur (2017), par un travail de « subsistance » qui inclue à la fois un travail de « papiers » et un travail de consommation, participent activement à l'économie familiale et définissent en partie les conditions de vie et de logement de leur ménage. Dans son enquête sur l'accession à la propriété des franges stabilisées des classes populaires, Pierre Gilbert (2013) montre que le déplacement social induit par cette dernière est en partie dû au passage à la biactivité du ménage. Le retour en emploi des femmes, rendu nécessaire par l'effort économique impliqué par l'acquisition d'un logement, va de pair avec une réduction de leur inscription dans les sociabilités locales, et produit alors une distance sociale avec les fractions plus précaires des classes populaires.

À l'opposé de l'échelle sociale, Lorraine Bozouls (2019, 2021) montre que les femmes au foyer du pôle privé des classes supérieures construisent le positionnement social du ménage en assurant la production du style de vie qui leur est associé. Leur participation aux stratégies résidentielles, leur travail d'aménagement et de décoration du logement au côté de l'entretien de relations de sociabilités denses (notamment pour leurs enfants) alimentent le capital symbolique et social de leur ménage. Elles assurent aussi par un travail d'éducation l'acquisition de capitaux scolaires à leurs enfants qui, en parallèle de la transmission du capital économique, produit à terme la reproduction de leur position sociale. Dans une autre enquête, sur un quartier périurbain cette fois (Lambert, 2016), on constate que le fait d'être en emploi pour une femme, au-delà de créer des inégalités de conditions de vie entre les ménages, constitue un enjeu de classement social. L'inactivité professionnelle est porteuse d'un stigmate, entre autres associée à une absence d'autonomie et d'indépendance. L'activité professionnelle agit alors comme un marqueur de distance sociale dans l'espace local pour les femmes de classe moyenne vis à vis des femmes des classes populaires. Ces exemples mettent en évidence le rôle de l'inactivité professionnelle dans la construction des positions sociales et des déplacements sociaux. L'importance de l'inactivité professionnelle n'est donc pas que quantitative, elle est aussi sociologique. Elle contraste avec l'absence de prise en considération de l'inactivité professionnelle au sein d'une discipline qui a en partie pour objectif de rendre compte des inégalités et de la stratification sociale.

1.3. Une catégorie statistique qui perpétue des rapports sociaux de genre

Dans la mesure où le discours statistique est tributaire de représentations collectives ancrées dans des configurations sociales particulières, il est important de porter une analyse critique quant à la codification des enquêtes, au mode de comptage de la population et à la définition des catégories statistiques. Le genre comme « paire de

lunette » (Clair 2012) nous permet ici de remettre en question l'inactivité professionnelle comme catégorie de description et d'objectivation du réel. Nous savons que la majorité des femmes situées dans cette catégorie sont non seulement très actives, dans le sens où elles consacrent la majorité de leur temps hebdomadaire à des tâches domestiques variées (Champagne et al. 2015), mais aussi très productives, car elles contribuent activement à produire les ressources des ménages monoactifs par un « travail de subsistance » (Collectif Rosa Bonheur 2017).

Depuis l'apparition des enquêtes budget-temps en 1975 et dans la lignée de la première tentative fondatrice de Anne Chadeau et Annie Fouquet (1981), des études statistiques se sont appliquées à comptabiliser le temps et la valeur économique du travail domestique, à partir de plusieurs méthodes d'évaluation et en considérant plusieurs périmètres d'activités. Delphine Roy (2012) a ainsi évalué la valeur du travail domestique à 15 % du PIB en considérant un périmètre de tâches restreint (c'est-à-dire la cuisine, ménage, soins matériels aux enfants, entretien du linge, gestion du ménage) et en le valorisant au smic net. En élargissant ce périmètre (en y intégrant des activités à la frontière du loisir : courses, jardinage, bricolage, jeux avec les enfants) et avec une valorisation au smic super-brut, cette valeur atteint un tiers du PIB. Cette valeur économique est sous-tendue par un important volume horaire dans chaque ménage, surtout pris en charge par les femmes. En 2010, une femme vivant en couple et mère d'au moins un enfant de moins de 25 ans réalise en moyenne 28h de tâches domestique du périmètre restreint, contre 10h pour un homme à situation familiale équivalente.

Dès lors, la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle, en plus de masquer le fait social que constituent les retraits féminins du marché du travail, les regroupe avec des situations très différentes du point de vue des tâches quotidiennes accomplies. Elle met en effet côte à côte des enfants, des retraité·e·s, et des mères de famille productives et actives. C'est ce constat qui mène Annie Fouquet (2004, p. 47) à poser la question suivante : « *Une mère de famille ayant trois enfants et plus, classée comme « inactive » par la statistique publique, accomplit plus de 40 heures par semaine de travail domestique, plus qu'un plein temps d'actif. Comment le terme d'inactivité a-t-il pu recouvrir et cacher une telle quantité de travail ?* ». Les regroupements que cette catégorie opère participent alors à disqualifier le travail domestique en tant que travail.

Aux côtés de sa terminologie (« inactivité » en opposition à activité productive), les racines de la catégorie de l'inactivité professionnelle participent aussi à cette négation du travail accompli par les femmes qui ne sont pas en emploi. Alors même que le discours statistique prétend à l'objectivité et à l'universalité, il est issu de pratiques d'agents sociaux et reste enraciné dans une configuration temporelle et spatiale particulière. Les catégories ne sont pas neutres mais illustrent comment une société s'accorde à un moment *t* sur un système de représentations du monde social (Desrosières 1993). En outre, elles sont performatives et agissent sur le monde en générant une manière de le représenter particulière (Desrosières 2008). En retraçant l'histoire de la catégorie conventionnelle et statistique qu'est l'inactivité professionnelle depuis son apparition au milieu du XIX^{ème} siècle, Annie Fouquet (2004, p.55) montre qu'elle est l'héritière de la catégorie statistique des « oisifs » (ceux qui vivent aux dépens du travail productif). Elle prend racine dans un système de représentation hérité de l'économie politique du XIX^{ème} siècle, qui définit les tâches s'effectuant dans la sphère domestique comme étant distinctes du travail et de la création de valeur.

En nous appuyant sur les travaux des féministes matérialistes, nous pouvons considérer que la catégorie d'inactivité professionnelle reflète et perpétue des rapports sociaux de genre. Christine Delphy (1970) définit la non-valeur attribuée au travail ménager et à la production domestique comme le fondement d'un système de subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrielles contemporaines. Dans son argumentaire, elle fait apparaître le travail de production de biens et ser-

vices confinés dans la sphère domestique comme une forme invisibilisée de travail des femmes. Elle remet en question sa gratuité par la continuité existante entre ce travail domestique gratuit et les services payants commercialisés (garde d'enfants, ménage), les premiers n'étant pas rémunérés en raison de leur exclusion du domaine de l'échange. Il s'agit d'un travail aliéné en ce que son produit échappe aux femmes et est fait pour autrui (Galerand et Kergoat 2013). Si comme nous venons de le voir l'inactivité professionnelle comme catégorie statistique nie de la valeur du travail domestique, on peut alors penser dans la lignée de ces travaux qu'elle reflète en même temps qu'elle perpétue les rapports sociaux de genre.

2. Une majorité de parcours de vie féminins marqués par des retraits du marché du travail

Afin de caractériser les situations regroupées dans la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle, nous mobilisons les données de l'enquête Santé et itinéraire Professionnelle conduite en deux vagues, en 2006 (N = 14 000) et en 2010 (N = 11 000). Cette enquête couvre un échantillon représentatif de la population générale en France métropolitaine, avec et sans enfants. Les individus interrogés sont âgés de 20 à 74 ans lors de la première vague, et composés d'environ 48,9 % d'hommes et 51,1 % de femmes. L'enquête aborde simultanément les thèmes des conditions de travail et de la santé. Le questionnaire de 2006 inclue une grille biographique dans laquelle les individus ont renseigné l'ensemble de leurs périodes d'emploi, de chômage, et d'inactivité professionnelle depuis leur entrée sur le marché du travail. Le terme inactivité est directement utilisé par les individus pour identifier toute période d'un an ou plus qui ne couvre pas des situations d'emploi, de chômage d'un an ou plus, ou de congé parental. En 2010, les individus ont renseigné l'ensemble des transitions d'emploi ayant eu lieu depuis 2006. À partir de cela, nous avons pu reconstituer l'ensemble de l'histoire professionnelle des individus. En particulier, nous disposons d'informations sur la durée, le motif principal de début et de fin, et les périodes professionnelles entourant l'ensemble des interruptions d'emploi que les individus ont déclarées et catégorisées comme de l'inactivité professionnelle. La première partie de l'article utilise les données de la vague 2010. La seconde partie qui se focalise sur les caractéristiques des périodes d'inactivité s'appuie sur la vague 2006 car ces périodes n'ont pas été décrites de la même façon en 2010.

2.1. Un poids toujours conséquent de l'inactivité professionnelle dans les parcours de vie féminins

La féminisation du marché du travail qui a pris place à partir des années 1960 a été richement documentée (Maruani, 2017). Elle a cependant été nuancée. Pour les générations nées à partir des années 1970, la croissance de l'activité féminine est en partie passée par celle du chômage et de l'emploi à temps partiel (Maruani 1996, Afsa et Buffeteau 2006), et par les formes précaires d'emploi (Bouffartigue et Pendaries 1990). Par ailleurs, l'homogénéisation des comportements d'activité féminins et masculins n'est pas totale. Bien que la continuité de l'activité professionnelle et le cumul de l'emploi et des responsabilités familiales chez les femmes sont issus d'une norme sociale dominante, des perceptions différenciées de l'emploi des femmes et des hommes persistent. L'extension de l'allocation parentale d'éducation en 1994 dans un objectif de régulation du chômage montre l'ancrage des représentations dans les milieux technocrates marquées par la « contingence » du travail féminin face à la nécessité du travail masculin (Maruani et Méron 2012).

L'inactivité professionnelle féminine n'a pas disparu et continue d'incarner le rapport différencié des femmes à l'emploi. Une part importante des femmes reste aujourd'hui en inactivité professionnelle, puisque 16,5 % des femmes âgées de 25 à 49 ans ne sont ni en emploi ni considérées comme chômeuses au sens du BIT. La

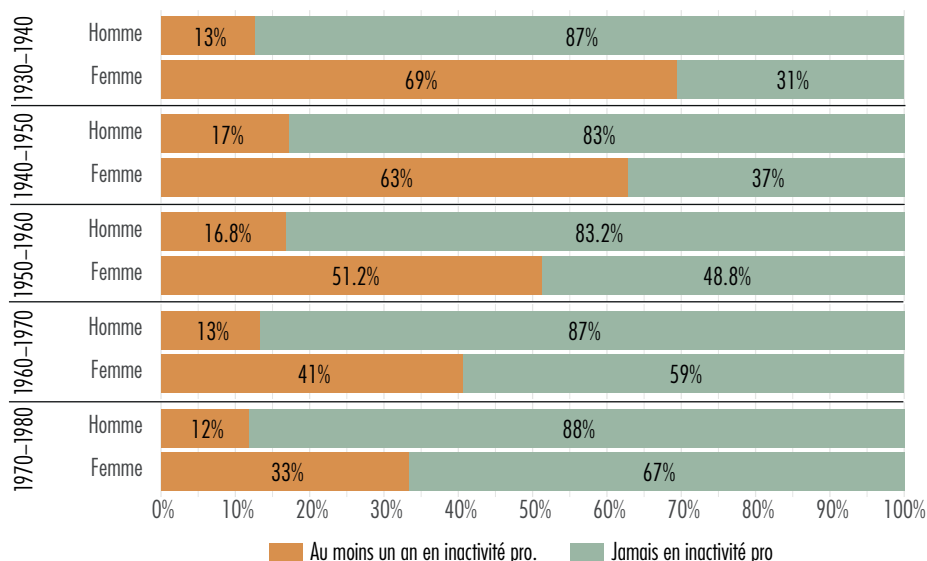
présence d'enfant continue d'influencer les trajectoires d'emploi féminines. Ainsi, selon les données du recensement, en 2018, parmi les mères de 3 enfants, 40 % sont en inactivité professionnelle lorsque l'un d'entre eux a moins de 3 ans, et 20 % lorsqu'ils ont tous plus de 3 ans (Algava et Bloch 2022). En outre, depuis les années 2000, on observe un ralentissement de la féminisation du marché du travail, avec un taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans qui stagne légèrement au-dessus de 80 %⁵ (INSEE 2020). Plus encore, si l'on tient compte du temps partiel et que l'on calcule le taux d'emploi féminin en équivalent temps plein, celui-ci stagnerait depuis la génération 1955 et n'atteindrait pas 60 % (Afsa et Buffeteau, 2006). Avec les données de l'enquête Emploi sur la période 1975-2018, Henri Martin (2022) confirme cet essoufflement de la féminisation de l'emploi pour les générations nées après 1975. Il montre à l'inverse que les taux d'activité masculins ont diminué de manière régulière sur la même période, diminution principalement portée par les hommes faiblement diplômés et sans enfant.

Nos analyses montrent que la majorité des parcours de vie féminins restent marqués par des périodes de retrait du marché du travail. Dans les travaux précédemment cités, l'inactivité professionnelle est comptabilisée de manière transversale, ce qui masque en partie l'ampleur de l'expérience de l'inactivité professionnelle comme expérience structurante des parcours de vie. L'importance quantitative de l'inactivité professionnelle apparaît alors lorsque l'on change d'angle d'analyse et qu'on l'observe à l'échelle des parcours de vie. L'enquête Santé et Itinéraire Professionnel nous permet de recenser la part d'individus dans la population française métropolitaine ayant déjà fait l'expérience de l'inactivité professionnelle, au moment de l'enquête mais aussi depuis le début de leur entrée sur le marché du travail.

La figure 1 décrit la part de femmes et d'hommes interrogé-e-s âgé-e-s au minimum de 30 ans qui déclarent avoir été en inactivité professionnelle au moins un an depuis leur entrée sur le marché du travail jusqu'au moment de l'enquête. Nous avons retiré des périodes d'inactivité professionnelle celles dont les motifs déclarés associés étaient le service militaire, la retraite, ou la formation initiale. La proportion de femmes qui déclarent au moins un an en inactivité professionnelle diminue au fil des générations. Alors que 40,6 % des femmes nées entre 1960 et 1970 déclarent avoir fait l'expérience d'au minimum un an d'inactivité, c'est le cas de 51,2 % des femmes nées entre 1950 et 1960, et cette proportion dépasse 60 % pour les femmes nées avant 1960. Cependant, la part de femmes dont le parcours est marqué par l'inactivité professionnelle reste conséquente chez les femmes âgées de 30 à 40 ans en 2010, puisque 33,4 % d'entre elles déclarent avoir passé au minimum une année en inactivité professionnelle. Ce résultat peut être en partie biaisé par le fait que les femmes plus âgées ont une durée en âge actif supérieure. Par exemple, pour les femmes âgées de moins de 40 ans, il est probable que nous sous-estimons la proportion de parcours de vie marqués par l'inactivité professionnelle : une partie des sorties d'activité se fait après 30 ans, et dans un contexte de recul de l'âge à la maternité, leur proportion s'accroît. Par ailleurs, pour les différentes générations, la proportion d'hommes déclarant une année en inactivité professionnelle reste largement inférieure à celle des femmes, et oscille entre 10 et 20 %. L'inactivité professionnelle est une situation présente dans les parcours de vie féminins, y compris dans un contexte où prévaut la norme de biactivité. Si le modèle de continuité et de cumul, *via* lequel les femmes continuent d'exercer un emploi lorsqu'elles deviennent mères (Maruani 2017), est majoritaire lorsque l'on observe des données transversales, il est moins répandu lorsque l'on suit la situation d'emploi des mères au long de leur vie active. L'inactivité professionnelle est donc un statut professionnel qui participe toujours à différencier une partie des parcours de vie des femmes de ceux des hommes.

⁵ Il était de 79,9 % en 2000, puis de 83,3 % en 2010, et avait atteint 83,5 % en 2018, soit une augmentation très légère par laquelle le taux d'emploi féminin se situe toujours 10 % en dessous du taux d'activité des hommes de la même tranche d'âge (INSEE 2020).

Figure 1 - Proportion des hommes et femmes déclarant avoir passé au moins une année en inactivité professionnelle par groupe de générations



Source : Enquête SIP 2006 et 2010, Dares, Drees, Insee.

Champ : Individus vivant en France métropolitaine, âgés de 30 à 78 ans en 2010 (N = 10131).

Lecture : 51.2 % des femmes nées entre 1950 et 1960 déclarent avoir passé au moins une année en inactivité professionnelle depuis leur entrée sur le marché du travail.

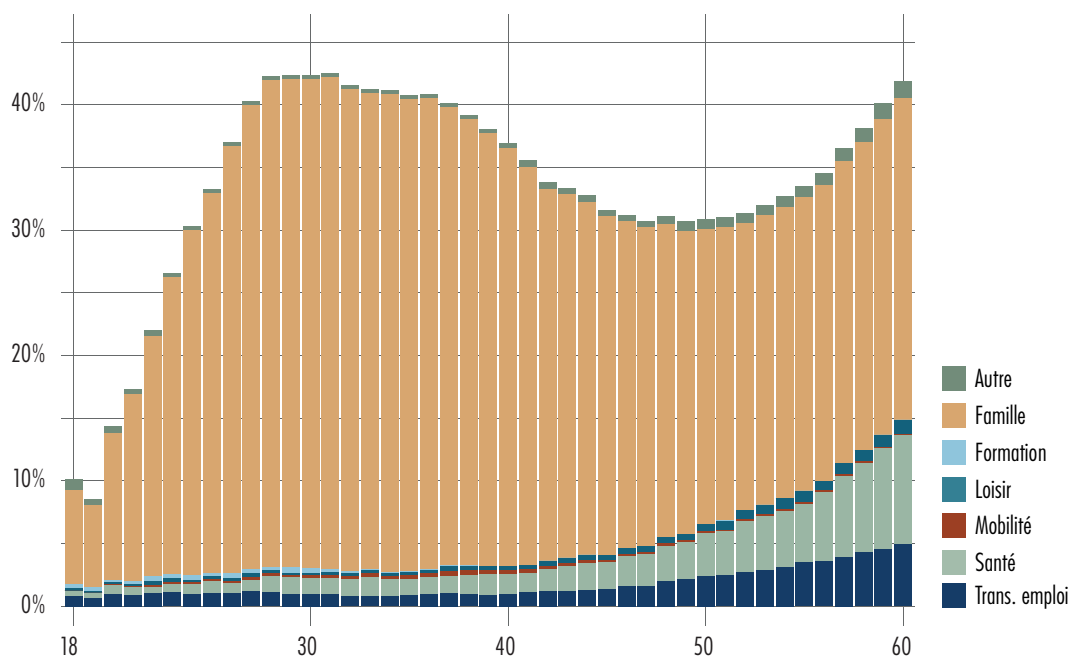
2.2. Un fait social : des retraits féminins qui découlent de la division genrée de l'articulation travail-famille et du travail domestique

Même s'il existe une grande diversité de situations d'inactivité, quand on tient compte de leur poids relatif, on constate que les retraits féminins du marché du travail liés à des configurations familiales sont largement dominants. Les figures 2 et 3 décrivent le taux d'inactivité professionnelle par motif à chaque âge pour les femmes et les hommes né·e·s avant 1950⁶. Nous avons choisi de sélectionner les individus âgés d'au moins 60 ans en 2010 pour pouvoir décrire l'évolution de l'inactivité professionnelle par motif dans l'ensemble du parcours de vie. Si ce taux d'inactivité par motif à chaque âge est spécifique aux individus nés avant 1950, des analyses supplémentaires présentées dans la figure 8 en annexe montrent qu'il suit une tendance similaire en termes d'évolution au cours des âges pour les individus nés entre 1950 et 1960⁷. On constate que l'inactivité professionnelle est fréquente chez les femmes, et surtout motivée par des raisons familiales : la majorité des femmes âgées de plus de 60 ans en 2010 qui se déclarent en inactivité professionnelle à chaque âge associent ce retrait à des motifs d'ordre familiaux. Ainsi, 39 % des femmes âgées d'au minimum 60 ans en 2010 déclarent qu'elles étaient en inactivité professionnelle

⁶ Cette variable a été construite à partir de la question : « Pour quelle raison principale étiez-vous (êtes-vous) en inactivité ? ». Les réponses possibles étaient les suivantes : « Parce que vous n'avez (n'avez) pas ou plus espoir de trouver du travail ; Pour suivre une formation ou préparer un concours (non inclus dans un emploi) ; Pour partir en préretraite ; Pour prendre votre retraite ; Pour élever un enfant ; Pour d'autres raisons familiales (soins d'enfants ou d'un proche...) ; Pour mener une activité sociale, associative, artistique ou bénévole ; En raison de problèmes de santé ; Autre (Préciser : service militaire,...) ». Nous avons reclassé les raisons déclarées dans la modalité « Autre » à partir d'un codage par mots clefs : par exemple, les réponses qui contenaient les termes - accident, cure, handicap, dépression, invalidité, fatigue, stérilité, maladie, etc. - ont été reclassées dans la modalité santé.

⁷ Les analyses sur les individus nés après 1960 sont moins fécondes, car elles ne permettent pas d'observer les taux au-delà de 40 ans.

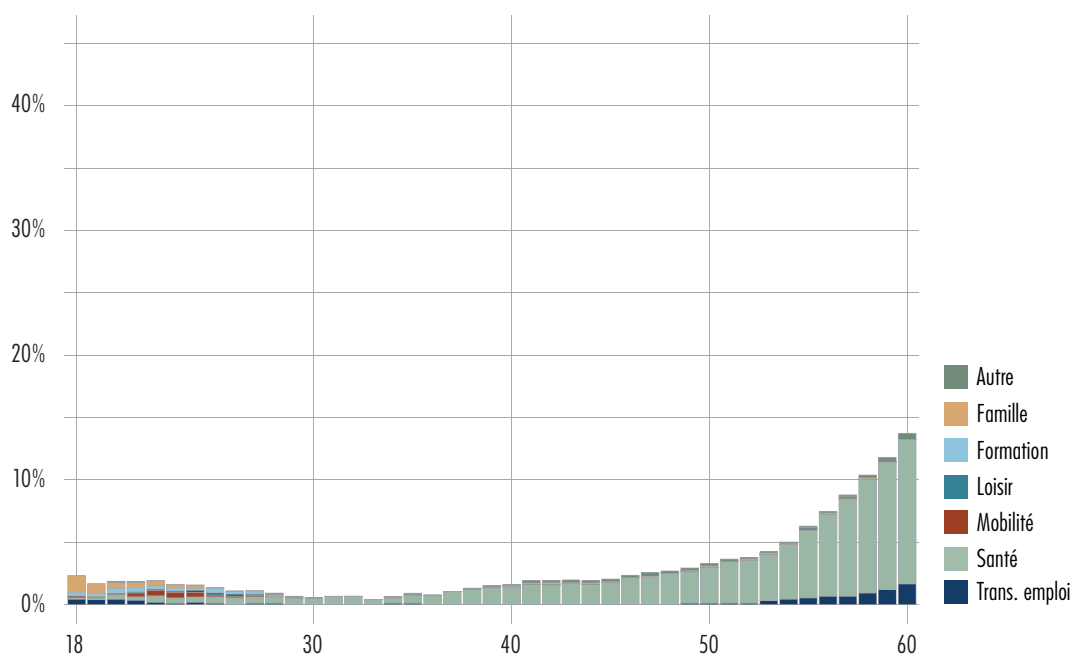
Figure 2 - Taux d'inactivité professionnelle par motif à chaque âge chez les femmes âgées d'au moins 60 ans en 2010



Source : Enquête SIP 2006 et 2010, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle reportées par les femmes âgées de plus de 60 ans en 2010.

Figure 3 - Taux d'inactivité professionnelle par motif à chaque âge chez les hommes âgés d'au moins 60 ans en 2010



Source : Enquête SIP 2006 et 2010, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle reportées par les hommes âgés de plus de 60 ans en 2010.

pour des raisons familiales à l'âge de 30 ans, contre 1,3 % pour des motifs de santé. Si cette part décroît à partir de 35 ans, les motifs familiaux restent la raison d'inactivité la plus déclarée à chaque âge. Chez les hommes, l'inactivité professionnelle est rare, et le plus souvent motivée par des raisons de santé. Jusqu'à l'âge de 50 ans, la part d'hommes en inactivité (tous motifs confondus) est inférieure à 5 %, et la part d'hommes inactifs pour des raisons de santé reste inférieure à 3 %. C'est à partir de 50 ans que la part d'hommes en inactivité professionnelle augmente, tirée par les sorties définitives du marché du travail pour raison de santé.

La comparaison des deux figures permet de constater le poids et la position des périodes d'inactivité professionnelle au sein des trajectoires professionnelles féminines en comparaison avec les trajectoires professionnelles masculines. Elle confirme l'idée selon laquelle, alors que l'inactivité professionnelle masculine est principalement liée à des motifs de santé, les retraits du marché du travail liés à des motifs familiaux, prépondérants au sein de l'ensemble des situations d'inactivité professionnelle, sont spécifiquement féminins. Bien que des travaux sociologiques ont interrogé la situation des « pères au foyer » (Merla 2007), les hommes en inactivité professionnelle pour des motifs familiaux sont en réalité une exception statistique et sociologique. L'inactivité professionnelle masculine liée à des raisons de santé est une inactivité professionnelle tardive, dont la part augmente en fin de carrière, alors que l'inactivité professionnelle féminine prend place au milieu du parcours de vie, autour des maternités. Le poids des périodes d'inactivité dues à des formations, à du loisir, ou s'apparentant à du chômage découragé⁸, est très faible en comparaison de celui des périodes d'inactivité déclarées motivées par des raisons familiales. Derrière la catégorie statistique qu'est l'inactivité professionnelle se cache donc un fait social, quantitativement important, et spécifiquement féminin : le retrait (temporaire ou définitif) du marché du travail pour des raisons d'ordre familial. Nous choisissons d'employer le terme fait social (au sens durkheimien) pour les qualifier car ils constituent un phénomène collectif, régulier, extérieur aux femmes et qui s'impose à elles dans la mesure où il découle d'un système de normes qui leur préexiste et qu'elles intériorisent au cours de leur socialisation. L'inégale exposition des hommes et des femmes à l'inactivité professionnelle au sein de leur parcours de vie est sous-tendue par la division sexuelle du travail domestique et la prise en charge exclusivement féminine de l'articulation famille-travail au sein du ménage.

3. Un fait social en partie invisibilisé par la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle

La spécificité des retraits féminins en tant que fait social est en partie gommée par son inclusion dans la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle. En effet, au sein de cette dernière, ces retraits sont regroupés avec d'autres situations aux logiques très distinctes. Afin de démontrer cela, nous avons construit un espace des périodes d'inactivité professionnelle pour décrire en détail la diversité de ces périodes et les dimensions autour desquelles elles s'organisent. Certains travaux ont déjà souligné l'hétérogénéité de l'inactivité professionnelle en ce qu'elle regroupe des « femmes au foyer », des étudiant-e-s et des retraité-e-s (Fouquet 2004). Nous donnons du poids à cet argument grâce à l'utilisation de données quantitatives, et nous approfondissons l'étude de cette diversité en montrant qu'elle s'organise autour des motifs, des caractéristiques temporelles des situations d'inactivité, et des profils sociodémographiques des inactif-ve-s.

⁸ D'après la définition de l'Insee, le chômage découragé caractérise les personnes qui souhaitent travailler, sont disponibles pour le faire, mais déclarent ne plus rechercher d'emploi parce que la perspective d'y parvenir leur paraît trop faible.

3.1. Méthodologie : construction de l'analyse des correspondances multiples et de la classification ascendante hiérarchique

Afin de décrire la diversité des situations d'inactivité professionnelle, et pour en présenter les principes structurants, nous avons eu recours à des méthodes d'analyse géométrique. Nous avons d'abord construit un espace des situations d'inactivité professionnelle à partir d'une analyse de correspondances multiples (ACM) appliquée à un corpus de 5002 périodes d'inactivité professionnelle. Ces périodes ont été déclarées par 6857 individus dans une grille rétrospective, au sein de la vague 2006 de l'enquête Santé et Itinéraire Professionnel. Dans l'ensemble des périodes, 83,7 % (N = 4 188) sont déclarées par des femmes, et 16,3 % (N = 815) sont déclarées par des hommes. L'ACM permet de visualiser les liens entre plusieurs variables qualitatives, et entre leurs modalités. Elle est donc particulièrement adaptée à la description des caractéristiques des périodes d'inactivités enregistrées (durée, motif, fréquence, part dans la carrière, situations avant et après), et des liens entre ces caractéristiques. Elle permet de synthétiser ces informations relatives aux périodes d'inactivité, sous forme d'axes représentant chacun une dimension faisant ressortir leurs similarités et divergences. En parallèle, les variables sociodémographiques peuvent être projetées pour observer comment âge, genre, et classe, s'articulent avec ces dimensions structurantes de l'espace des situations d'inactivité.

Nous avons retenu six variables actives qui caractérisent les périodes d'inactivité professionnelle : la part d'inactivité professionnelle dans la carrière (moins de 10 %, 10 à 25 %, 25 à 50 %, plus de 50 %), le type de période professionnelle ayant suivi la période d'inactivité, s'il y en a eu une (chômage, emplois courts, emplois longs, inactivité), la raison de début de la période d'inactivité (famille, santé, formation, immigration/déménagement, transition d'emploi), la raison de fin de la période d'inactivité professionnelle (besoin d'argent, amélioration de l'état de santé, situation familiale qui a changé, fin de la formation, opportunité d'emploi). Cette variable de raison de fin de période comportait 25 % de non-réponses. Ces non-réponses n'ont pas été omises mais traitées par la méthode *average*, qui calcule un tableau disjonctif et remplace les valeurs manquantes par le pourcentage d'individus qui prennent la modalité. Les autres variables ne présentaient pas de non-réponses. À côté de cela, nous avons ajouté cinq variables supplémentaires pour aider l'interprétation des axes : le groupe d'âge, le sexe, le niveau de diplôme (aucun diplôme, brevet/CAP/BEP, baccalauréat, supérieur au baccalauréat), le nombre d'enfants en 2006, et l'expérience d'un problème de santé dans le passé⁹ (oui, non). Les non-réponses qu'il était possible d'interpréter ont été conservées : par exemple, celles de la variable de raison de fin d'inactivité, qui indiquent une absence de reprise d'emploi.

Nous avons choisi de commenter les trois premiers axes, qui contribuent à 29,94 % de la variance totale des données. Plusieurs règles peuvent orienter la sélection du nombre d'axes. Le critère de Kaiser préconise de retenir les axes dont la valeur propre est supérieure à la valeur propre moyenne. Ici, respecter cette règle aurait fait perdre l'analyse en parcimonie : les dix premières dimensions ont une valeur propre supérieure à la valeur propre moyenne de toutes les dimensions de l'ACM (0,21). La méthode du coude conseille d'écarter les axes qui montrent une rupture dans l'éboulis des valeurs propres. Selon cette autre règle, nous aurions donc dû garder 3 ou 4 axes. Commenter le quatrième axe ne nous est pas apparu fécond : celui-ci, tout comme le deuxième axe, apparaissait quasi uniquement structuré par les périodes d'inactivité professionnelle pour raison de santé, et n'apportait donc pas d'informations supplémentaires. Nous avons ainsi décidé de suivre la règle pragmatique, qui consiste à garder et lire tous les axes interprétables, et qui aboutit à un résultat proche de la règle du coude. Pour analyser les résultats de l'ACM, nous

⁹ Le problème de santé déclaré peut relever de quatre catégories distinguées dans le questionnaire : maladie, symptôme, accident et ou handicap.

commentons chaque axe un par un, en lisant les modalités les plus contributives à chacun d'eux, et leurs coordonnées. La projection des modalités supplémentaires aide ensuite à interpréter les axes.

En articulant une classification ascendante hiérarchique (CAH) aux résultats de cette ACM, nous avons construit une typologie de périodes d'inactivité. La CAH permet, à partir d'un tableau de distance entre les individus, de créer des classes d'individus ayant un comportement similaire sur un ensemble de variables. La partition est maximisée lorsque l'inertie intraclasse est faible, et l'inertie interclasse élevée. Ici, il s'agit de définir des classes homogènes de périodes, relativement aux variables actives sélectionnées dans l'analyse des correspondances multiples. La classification ascendante hiérarchique est donc construite à partir des coordonnées des observations sur les axes retenus dans l'analyse des correspondances multiples, et les classes sont décrites en fonction des modalités des variables actives. Nous découpons ainsi l'ensemble des périodes en groupes homogènes, et plus précisément en groupes de périodes d'inactivité professionnelle similaires du point de vue de leur motif de début et de fin, de leur durée, et de leur position dans la carrière. Pour interpréter la classification obtenue, nous lisons la distribution des modalités des variables actives et supplémentaires dans chaque classe.

3.2. Une diversité de temporalités, de motifs, et de caractéristiques sociodémographiques

L'analyse des correspondances multiples révèle trois principales dimensions qui structurent les différences entre les périodes d'inactivité professionnelle déclarées dans la grille rétrospective de l'enquête SIP. Les figures 4 et 5 représentent la répartition des modalités actives les plus contributives sur les trois axes. Les figures 6 et 7 projettent les modalités supplémentaires sur ces trois mêmes axes, et aident à les interpréter. Les tableaux qui donnent la contribution exacte des modalités actives aux axes, leurs coordonnées, ainsi que les coordonnées et valeurs-tests des modalités supplémentaires sur les axes, sont insérés en annexe.

Le premier axe est structuré par la durée des périodes d'inactivité et par leur insertion dans l'ensemble de la trajectoire professionnelle. Il oppose des périodes de sortie définitive du marché du travail à des périodes courtes, le plus souvent motivées par des raisons professionnelles. L'analyse des modalités supplémentaires montre que cet axe s'apparente à un gradient de niveau de diplôme.

Le deuxième axe est structuré par les motifs des périodes d'inactivité. Celui-ci oppose des modalités qui décrivent une interruption pour suivre une formation, et une durée courte d'inactivité à celle qui décrivent des périodes dont les ressorts sont d'ordre familial et dont la fin est motivée par un besoin financier. Cet axe suit un gradient d'âge, de niveau de diplôme et de nombre d'enfants. Il oppose des périodes plutôt masculines à des périodes plutôt féminines.

Le troisième axe est lui structuré par des périodes d'inactivité professionnelle temporaires, engendrées par des raisons de santé, qui se sont achevées avec un retour sur le marché du travail. Les modalités décrivant la santé comme raison de début et de fin de la période d'inactivité, et une durée courte, contribuent le plus à la construction de l'axe. Il apparaît plus caractéristique des hommes.

Les périodes d'inactivité professionnelle se différencient donc du point de vue de leur temporalité (durée, inscription dans la trajectoire professionnelle des individus), et des motifs qui les expliquent (famille, santé, formation). Mais les caractéristiques sociodémographiques associées à ces traits distinctifs varient aussi : à côté de la structuration genrée de cet espace (santé *v.* motif, périodes courtes *v.* longues), on constate une structuration par la position sociale et l'âge (inactivité pour raison de santé chez les hommes âgés peu diplômés *v.* formation pour les hommes jeunes et diplômés). Genre et position sociale s'articulent en définissant des types d'inactivité.

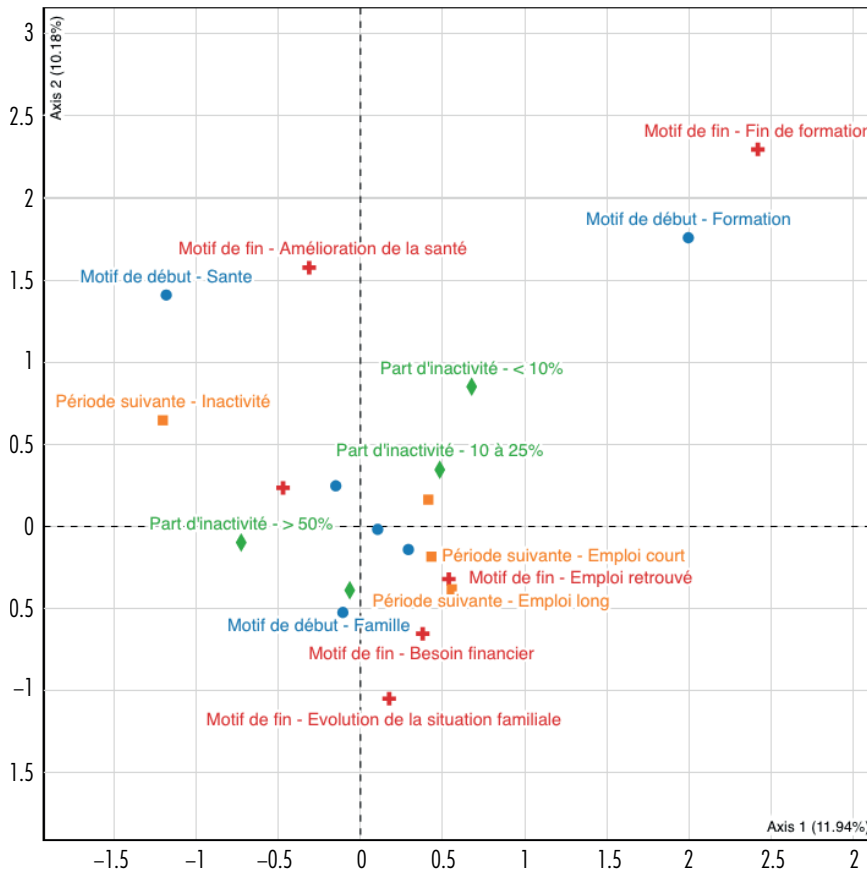


Figure 4 - Représentation graphique des modalités actives les plus contributives sur les axes 1 et 2 de l'analyse des correspondances multiples

Source : Enquête SIP 2006, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle reportées par les individus âgés de 20 à 76 ans en 2006.

Note : Pour des raisons de lisibilité, seulement les étiquettes des modalités actives dont la contribution est supérieure à 3 sont affichées.

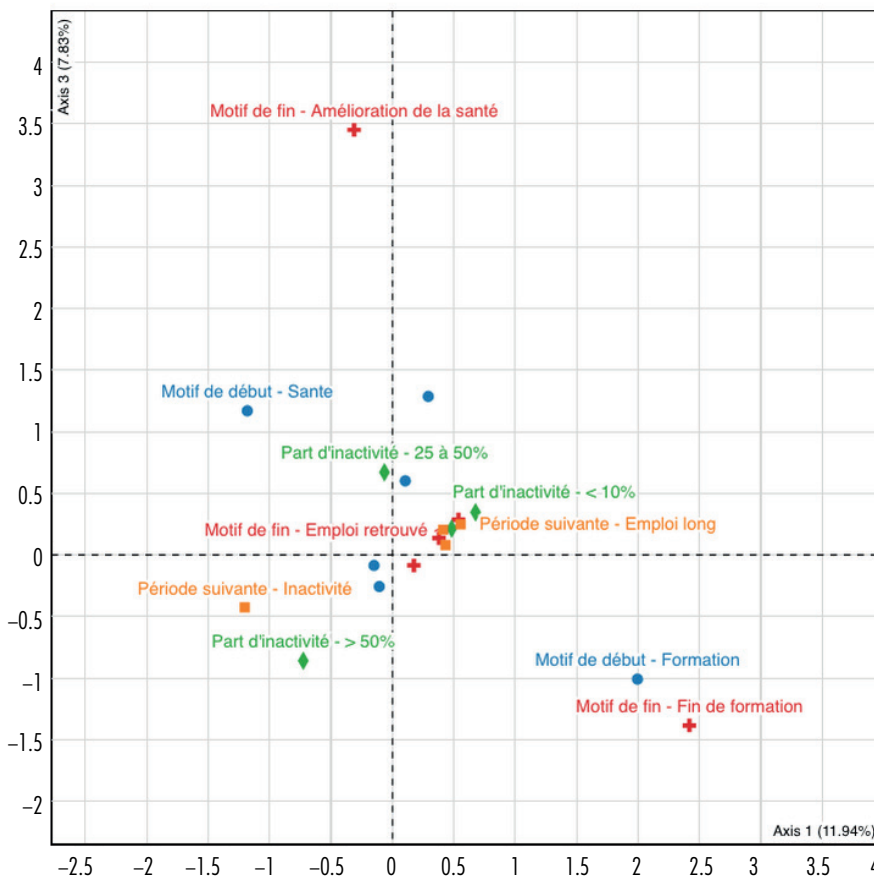


Figure 5 - Représentation graphique des modalités actives les plus contributives sur les axes 1 et 3 de l'analyse des correspondances multiples

Source : Enquête SIP 2006, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle reportées par les individus âgés de 20 à 76 ans en 2006.

Note : Pour des raisons de lisibilité, seulement les étiquettes des modalités actives dont la contribution est supérieure à 3 sont affichées.

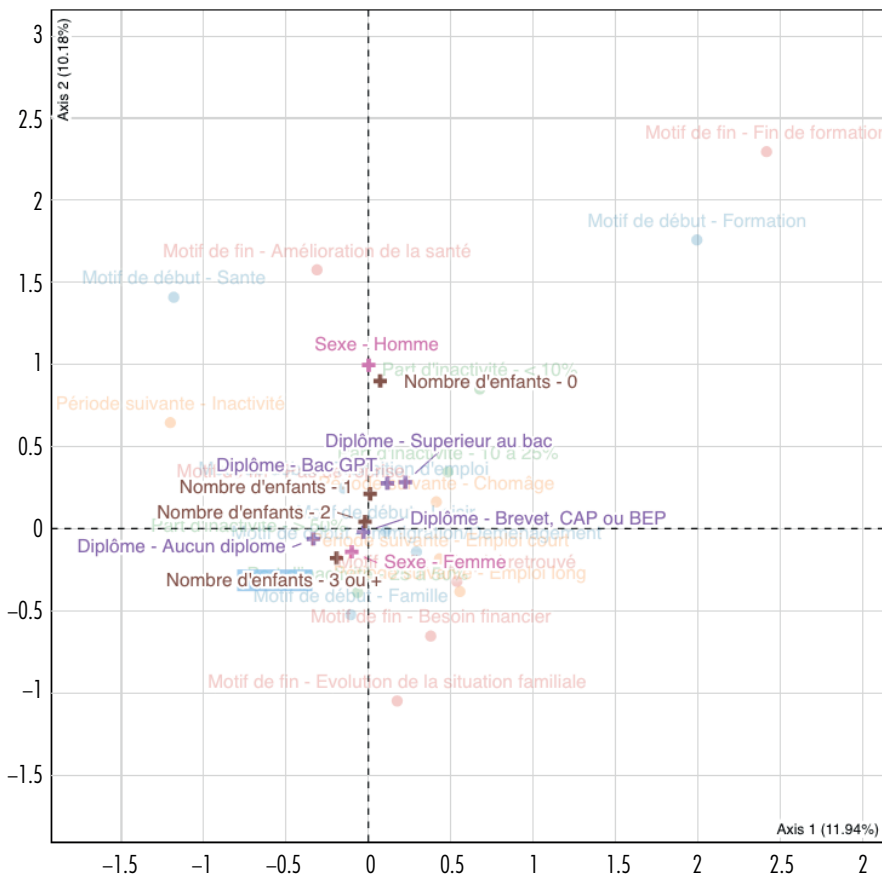


Figure 6 - Projection des variables supplémentaires de sexe, diplôme et nombre d'enfants sur les axes 1 et 2

Source : Enquête SIP 2006, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle reportées par les individus âgés de 20 à 76 ans en 2006.

Note : « Bac GPT » = Baccalauréat général, professionnel ou technologique

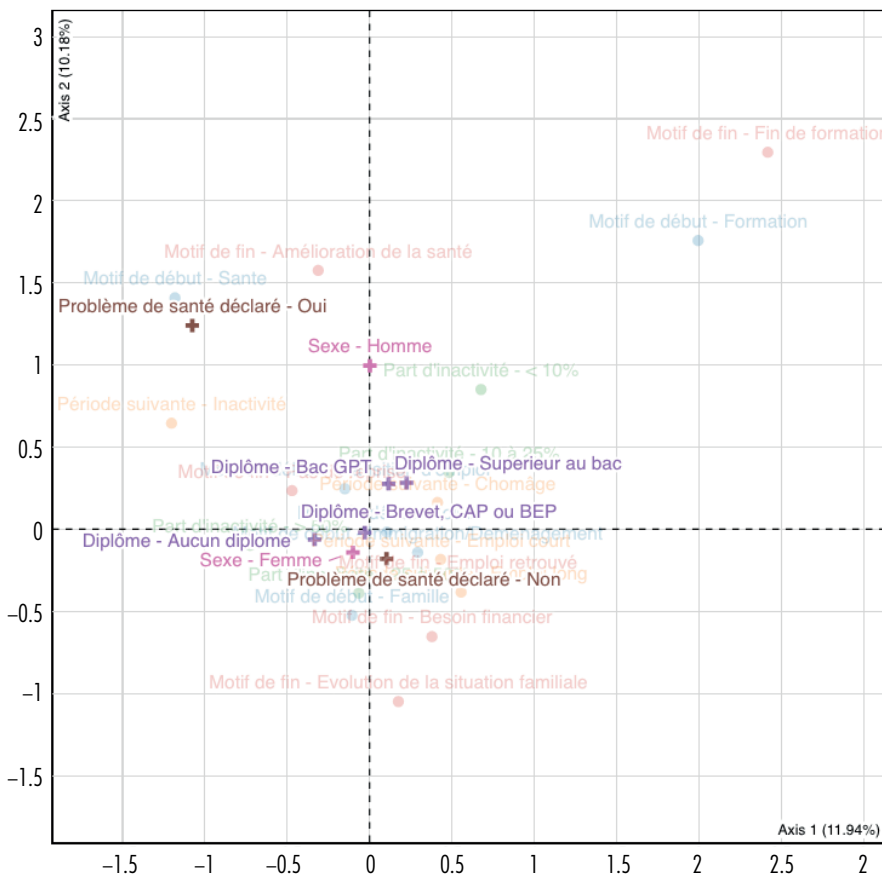


Figure 7 - Projection des variables supplémentaires de sexe, diplôme et nombre d'enfants sur les axes 1 et 3

Source : Enquête SIP 2006, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle reportées par les individus âgés de 20 à 76 ans en 2006.

Note : « Bac GPT » = Baccalauréat général, professionnel ou technologique

3.3. Plusieurs types d'inactif·ve·s

La construction d'une classification ascendante hiérarchique à partir des résultats de cette ACM aboutit à la création d'une typologie de périodes d'inactivité professionnelle. Nous distinguons quatre classes de périodes homogènes du point de vue des variables actives, à partir desquelles nous décrivons quatre profils types d'inactif·ve·s. Ces profils permettent de rendre compte plus concrètement de l'hétérogénéité des situations sociales regroupées dans la catégorie statistique de l'inactivité professionnelle.

- **Les inactif·ve·s en mauvaise santé.** Cette première classe (14,3 % de l'échantillon) regroupe des périodes d'inactivité qui sont motivées par une dégradation de l'état de santé et prennent place en fin de carrière. Ces périodes constituent une grande partie des périodes d'inactivité professionnelle masculines (46 % des périodes sont masculines, contre 16,3 % dans l'ensemble de l'échantillon). Elles sont le fait d'individus plus âgés, faiblement diplômés, qui ont déclaré avoir fait l'expérience de plusieurs problèmes de santé au cours de leur vie.

- **Les inactif·ve·s durables.** Cette seconde classe (23 % de l'échantillon) semble être le fait de femmes sorties du marché du travail de façon définitive, ou actuellement en inactivité professionnelle, pour des motifs familiaux. Les périodes sont quasi-exclusivement féminines (95 %), et motivées à 79 % par des raisons familiales.

- **Les inactif·ve·s temporaires.** Cette troisième classe (54,7 % de l'échantillon) regroupe des périodes d'inactivités suivies d'un retour sur le marché de l'emploi, expliqué soit par des raisons financières, soit par une offre d'emploi adaptée, soit par une évolution de la configuration familiale. Elles sont à 90,4 % le fait de femmes, dont l'inactivité représente le plus souvent moins de la moitié de la carrière, et qui avaient cessé initialement leur emploi pour des raisons familiales.

- **Les inactif·ve·s stratégiques.** Au sein de la dernière classe (7,9 % de l'échantillon), on retrouve des périodes d'interruption professionnelle stratégiques, qui s'insèrent dans une dynamique professionnelle, dont font l'expérience des individus plus jeunes et plus diplômés. 92,1 % des périodes d'inactivité de cette classe sont motivées par des formations ou le passage d'un concours, et 73,4 % sont insérées dans des carrières constituées à moins du quart par de l'inactivité professionnelle. On y trouve plus souvent des périodes masculines (38 %) que dans les autres classes.

Les femmes qui ont connu des périodes longues d'inactivité professionnelle ont un profil spécifique en termes de position sociale. Les recherches sur les déterminants des comportements d'emploi des femmes autour des naissances ont montré que les mères moins diplômées et qualifiées sortent plus souvent (Briard 2017) et plus longtemps (Pailhé et Solaz 2012) du marché du travail. La figure 10 en annexe, qui décrit la distribution en fonction du niveau de diplôme de la part de carrière en inactivité professionnelle entre 18 et 50 ans pour 3 générations distinctes (1930-40, 1940-50, 1950-60), confirme cette tendance. Elle montre aussi que cette différenciation des histoires d'emploi en fonction du diplôme s'est accrue au fil des générations, et que les interruptions longues sont devenues plus spécifiques à une sous-population de femmes faiblement diplômée. Si les femmes peu dotées en capital scolaire sortent plus souvent du marché du travail au moment de leurs maternités, c'est en partie en raison d'un arbitrage économique entre le gain attendu de l'emploi (net du coût de garde) et les incitations financières à la suspension d'activité, arbitrage qui favorise le retrait d'activité. Par ailleurs, la décision de s'arrêter est le plus souvent faite sous contraintes, qui sont plus fortes pour les femmes les moins diplômées : les conditions et l'organisation du travail, l'accessibilité des modes de garde, ou encore la disponibilité du conjoint pour assurer une partie des tâches parentales et domestiques (Meda 2003, Galtier 2011, Briard 2019). Pour certaines femmes de classes populaires, la sortie d'emploi au moment des maternités peut constituer une échappatoire face à une insertion sur le marché du travail difficile (Testenoire 2006).

4. Conclusion

Les retraits féminins du marché du travail constituent ainsi un fait social statistiquement important, ce qui contraste avec la rareté des recherches les ayant pris comme objet d'étude. Nous montrons en effet que plus de la moitié des femmes nées entre 1930 et 1960 ont connu au moins une période d'inactivité professionnelle au cours de leur parcours de vie. Ces périodes se distinguent par leur lien étroit avec des configurations familiales, marquées par la présence d'enfants, et par leurs temporalités spécifiques, puisqu'elles prennent place autour des naissances et s'inscrivent dans un temps long. Elles décrivent en cela un fait social, qui incarne la division genrée des responsabilités domestiques et familiales au sein du ménage et plus largement une organisation sociale genrée. Certes, la deuxième moitié du XX^{ème} siècle a été marquée par un mouvement massif de féminisation de l'emploi, et ces situations d'inactivité professionnelle sont devenues moins fréquentes. Mais le rapport à l'emploi des hommes et des femmes reste distinct et seules les femmes adaptent leurs comportements d'activité professionnelle autour des transitions familiales.

Ces situations féminines sont regroupées avec d'autres, aux logiques sociales et temporalités distinctes, dans la catégorie d'inactivité professionnelle. La littérature avait souligné la diversité de la catégorie d'inactivité professionnelle, en ce qu'elle regroupe des « femmes au foyer », des étudiant·e·s et des retraité·e·s. Nous approfondissons ce constat en montrant que cette diversité s'organise aussi autour des motifs déclarés (famille, santé, formation), des caractéristiques temporelles des situations d'inactivité (durée, caractère temporaire ou définitif, moment dans le parcours de vie) et des caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, nombre d'enfants, niveau de diplôme) des personnes en inactivité professionnelle. On retrouve ainsi parmi les inactif·ve·s des mères sorties plusieurs années voire définitivement du marché du travail, des hommes et des femmes souvent plus âgé·e·s qui ne sont pas en emploi en raison de problèmes de santé, ou encore des hommes et des femmes qui cessent pendant un ou deux ans leur emploi afin de suivre une formation ou passer un concours. Cette catégorie statistique participe alors à l'invisibilisation des retraits féminins du marché du travail de deux manières. D'une part, parce qu'elle est mal délimitée et absente des représentations ordinaires des individus, elle rend difficile leur objectivation. D'autre part, elle gomme la spécificité des retraits féminins du marché du travail en les regroupant avec des situations aux logiques très distinctes, notamment masculines.

Cette invisibilité revêt un enjeu important car ces situations d'inactivité professionnelle féminines ne constituent pas une situation sociologiquement neutre. Elles vont de pair avec un ensemble de pratiques et de représentations, définies par l'articulation des rapports sociaux de genre et de classe, qui participent activement à construire les ressources, les styles de vie et donc le positionnement social des ménages. Cette importance sociologique des situations d'inactivité professionnelle contraste alors avec l'absence de leur prise en considération au sein d'une discipline qui a en partie pour objectif de rendre compte des inégalités et de la stratification sociale. Il apparaît finalement que la sociologie française, en se focalisant sur la féminisation du marché du travail et des professions, a laissé de côté son versant, pourtant toujours conséquent : les retraits féminins du marché du travail. Si l'inclusion de ce fait social dans une catégorie statistique difficile à manier explique une partie de cette myopie, on peut aussi se demander à la suite de Dominique Maison (2007) si elle ne reflète pas la marginalité de ces situations dans les représentations des chercheurs. Toujours est-il qu'elle prolonge l'invisibilisation des femmes en situation d'inactivité professionnelle déjà induite par la catégorie d'inactivité professionnelle et perpétue des rapports sociaux de genre par la négation du travail domestique.

Bibliographie

- Afsa, C., & Buffeteau, S. (2006). « L'activité féminine en France : Quelles évolutions récentes, quelles tendances pour l'avenir ? », *Economie et Statistique*, 398(1), pp. 85-97. <https://doi.org/10.3406/estat.2006.7118>
- Algava, E., & Bloch, K. (2022). *L'inactivité depuis cinquante ans : La présence d'enfants continue de faire la différence entre femmes et hommes*. Insee références. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6047795?sommaire=6047805>
- Algava, E., Bressé, S., & Momic, M. (2005). « Les bénéficiaires de l'Allocation parentale d'éducation : Trajectoires d'activité et retour à l'emploi », *Etudes et résultats*, 399. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/>
- Amossé, T. (2019). « Quelle définition statistique des classes populaires ? » *Sociétés contemporaines*, 114(2), pp. 23-57. <https://doi.org/10.3917/soco.114.0023>
- Bouffartigue, P., & Pendaries, J.-R. (1990). « Activité féminine et précarisation de l'emploi », *Travail et emploi*, 46(04).
- Bozouls, L. (2019). « Et si le luxe c'était l'espace ? », *Sociétés contemporaines*, 115(3), pp. 151-179. <https://doi.org/10.3917/soco.115.0151>
- Bozouls, L. (2021). « Travail domestique et production d'un style de vie », *Travail, genre et sociétés*, 46(2), pp. 97-114. <https://doi.org/10.3917/tgs.046.0097>
- Briard, K. (2017). « Continuer, réduire ou interrompre son activité professionnelle : Le dilemme des mères de jeunes enfants », *Revue française des affaires sociales*, 2, pp. 149-168. <https://doi.org/10.3917/rfas.172.0149>
- Briard, K. (2019). « Comportements d'activité et conditions de travail des salariées autour d'une naissance : Quels liens ? » *DARES Document d'études*, 229. https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/pdf/dares_document
- Calver, T. (2022, 5 juin). "Held back: The mothers who can't afford to return to work", *The Times*. <https://www.thetimes.co.uk/article/held-back-the-mothers-who-cant-afford-to-return-to-work-r5r3k9bxl>
- Chadeau, A., Fouquet, A., & Thélot, C. (1981). « Peut-on mesurer le travail domestique ? », *Economie et Statistique*, 136(1), pp. 29-42. <https://doi.org/10.3406/estat.1981.4521>
- Champagne, C., Pailhé, A., & Solaz, A. (2015). « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : Quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Economie et Statistique*, 478(1), pp. 209-242. <https://doi.org/10.3406/estat.2015.10563>
- Clair, I. (2012). *Sociologie du genre*. Armand Colin.
- Commaille, J. (1993). *Les stratégies des femmes. Travail, famille, et politique*. La découverte. <https://doi.org/10.7202/017726ar>
- Concialdi, P. (2014). « Quand les statisticiens du travail définissent le travail », *Chronique internationale de l'IRES*, 145. <http://www.ires.fr/index.php/publications/chronique-internationale-de-l-ires/>
- Couppié, T., & Demazière, D. (1995). « Se Souvenir de son passé professionnel : Appel à la Mémoire dans les enquêtes rétrospectives et construction sociale des données », *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 49(1), pp. 23-57. <https://doi.org/10.1177/075910639504900104>
- Damaske, S. (2011). *For the family? How class and gender shape women's work*. Oxford University Press.
- Damaske, S., & Frech, A. (2016). "Women's Work Pathways Across the Life Course", *Demography*, 53(2), pp. 365-391. <https://doi.org/10.1007/s13524-016-0464-z>
- Delphy, C. (1970). *L'ennemi principal*. Syllepse.
- Desrosières, A. (1993). *La politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*. La découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.desro.2010.01>

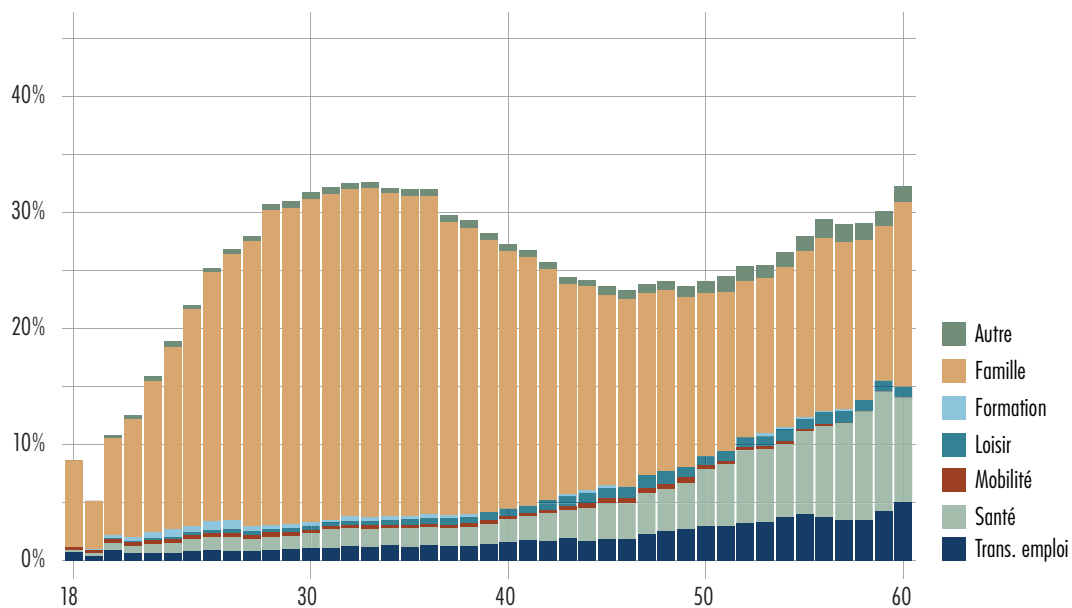
- Desrosières, A. (2013). *Pour une sociologie historique de la quantification : L'Argument statistique*. Presses des Mines. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.926>
- Dieu, A.-M., Delhay, C., & Cornet, A. (2010). « Les femmes au foyer. Des activités méconnues et peu valorisées en employabilité », *Travail et Emploi*, 122, pp. 27-38. <https://doi.org/10.4000/travailemploi.1810>
- Eydoux, A. (2014). "Women during Recessions in France and Germany: The Gender Biases of Public Policies". *Revue de l'OFCE*, 133(2), pp. 153-188. <https://doi.org/10.3917/reof.133.0153>
- Fouquet, A. (2004). « L'invention de l'inactivité », *Travail, genre et sociétés*, 11, pp. 47-62. <https://doi.org/10.3917/tgs.011.0047>
- Freyssinet, J. (1998). *Le chômage*. La découverte.
- Galerand, E., & Kergoat, D. (2013). « Le travail comme enjeu des rapports sociaux (de sexe) », *Travail et genre dans le monde*, pp. 44-51. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2013.01.0044>
- Galtier, B. (2011). « L'arbitrage entre emploi et inactivité des mères de jeunes enfants : Le poids des contraintes familiales, professionnelles et sociétales sur les modes d'accueil des enfants », *Economie et Statistique*, 447(1), pp. 33-56. <https://doi.org/10.3406/estat.2011.9708>
- Gilbert, P. (2013). « Devenir propriétaire en cité HLM », *Politix*, 101(1), pp. 79-104. <https://doi.org/10.3917/pox.101.0079>
- Gonzalez-Demichel, C., & Nauze-Fichet, E. (2003). « Les contours de la population active : Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Economie et Statistique*, 362(1), pp. 85-103. <https://doi.org/10.3406/estat.2003.7346>
- Gosset-Connan, S. (2004). « Les usages des bénéficiaires de l'APE attribuée pour le deuxième enfant », *Revue des politiques sociales et familiales*, 75(1), pp. 39-48. <https://doi.org/10.3406/caf.2004.2764>
- Insee (2020). *Tableaux de l'économie française*. Edition 2020. Insee références. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4318291>
- Insee (2022). *Emploi, chômage, revenus du travail*. Edition 2022. Insee, DARES. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6453776>
- Jusot, F., & Barnay, T. (2018). *Travail et santé*. Presses de Science Po.
- Killewald, A., & Zhuo, X. (2019). "U.S. Mothers' Long-Term Employment Patterns", *Demography*, 56, pp. 285-320. <https://doi.org/10.1007/s13524-018-0745-9>
- Lambert, A. (2016). « Échapper à l'enfermement domestique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215, pp. 56-71. <https://doi.org/10.3917/arss.215.0056>
- Maison, D. (2007). « Femmes au foyer. Expériences sociales », *CNAF Dossier d'étude* 92.
- Martin, H. (2022). « Les évolutions de l'activité et de l'emploi en France au fil des générations », *Population*, 77(1), pp. 141-158. <https://doi.org/10.3917/popu.2201.0141>
- Maruani, M. (1996). « L'emploi féminin à l'ombre du chômage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 115(1), pp. 48-57. <https://doi.org/10.3406/arss.1996.3203>
- Maruani, M. (2002). *Les mécomptes du chômage*. Bayard.
- Maruani, M. (2017). *Travail et emploi des femmes*. La découverte.
- Maruani, M., & Meron, M. (2012). *Un siècle de travail des femmes en France*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.marua.2012.01>
- McMunn, A., Lacey, R., Worts, D., Kuh, D., McDonough, P., & Sacker, A. (2021). "Work-family life courses and psychological distress: Evidence from three British birth cohort studies", *Advances in Life Course Research*, 50(100429), pp. 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2021.100429>
- Méda, D. (2003). « Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ? » *Premières synthèses*, 29(2). <https://doi.org/10.1016/j.alcr.2021.100429>

- Merla, L. (2007). « Père au foyer : Une expérience 'hors normes' », *Revue des politiques sociales et familiales*, 90(1), pp. 17-27. <https://doi.org/10.3406/caf.2007.2322>
- Oakley, A. (1974). *The sociology of housework*. Policy Press.
- Pailhé, A., & Solaz, A. (2012). « Durée et conditions de retour à l'emploi des mères après une naissance », *Retraite et société*, 63(2), pp. 51-77. <https://doi.org/10.3917/rs.063.0051>
- Périvier, H. (2018). "Recession, austerity and gender: A comparison of eight European labour markets", *International Labour Review*, 157(1), pp. 1-37. <https://doi.org/10.1111/ilr.12032>
- Piketty, T. (2003). « L'impact de l'allocation parentale d'éducation sur l'activité féminine et la fécondité », *CEPREMAP Working Papers*. <https://doi.org/10.4000/books.ined.5947>
- Rosa Bonheur, C. (2017). « Des 'inactives' très productives. Le travail de subsistance des femmes de classes populaires », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 32, pp. 91-110. <https://doi.org/10.4000/traces.6862>
- Roy, D. (2012). « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 », *Insee première*, 1423. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/version-html/2123967/ip1423.pdf>
- Sainsbury, D. (1996). *Gender, Equality and Welfare States*. Cambridge University Press.
- Samuel, O. (2019). *Enquêtes sociodémographiques sur les expériences familiales au long du parcours de vie*. Habilitation à diriger des recherches.
- Stone, J., Evandrou, M., Falkingham, J., & Vlachantoni, A. (2015). "Women's economic activity trajectories over the life course: Implications for the self-rated health of women aged 64+ in England", *Journal of Epidemiology and Community Health*, 69(9), pp. 873-879. <https://doi.org/10.1136/jech-2014-204777>
- Stone, P. (2008). *Opting out? Why women really quit careers and head home*. University of California Press. <https://doi.org/10.1525/9780520941793>
- Stone, P., & Lovejoy, M. (2019). *Opting back in: What really happens when mothers go back to work*. University of California Press. <https://doi.org/10.1525/9780520964792>
- Testenoire, A. (2006). « Les temps de l'insertion ; itinéraires de jeunes femmes de milieu populaire. Formation emploi », *Revue française de sciences sociales*, 93, pp. 79-93. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2861>

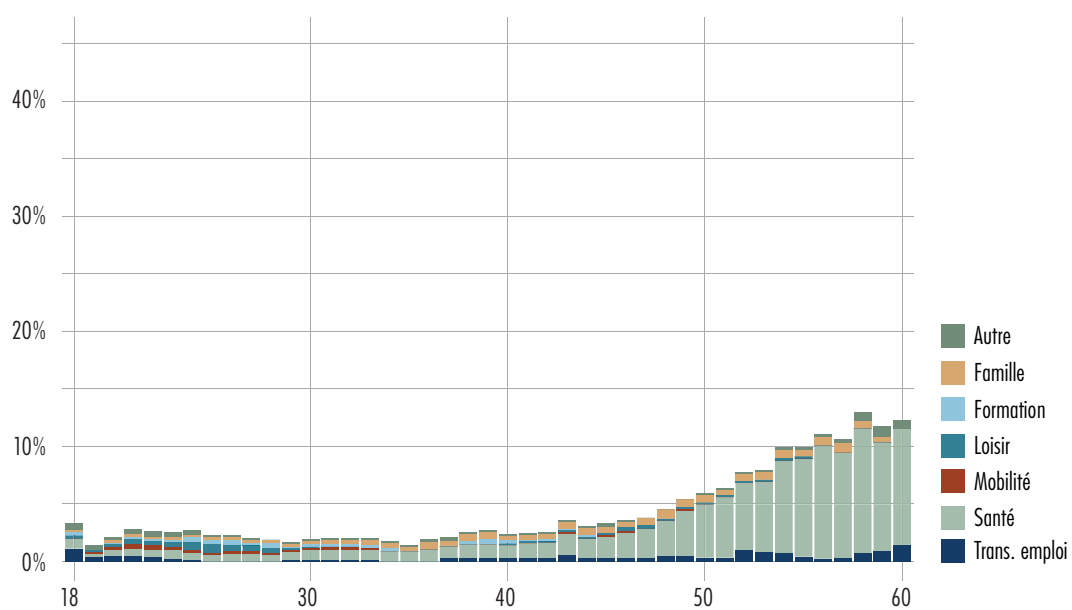
Annexes

Figure 8 - Taux d'inactivité professionnelle par motif à chaque âge chez les individus âgés d'entre 50 et 60 ans en 2010

Femmes



Hommes



Source : Enquête SIP 2006 et 2010, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des périodes d'inactivité professionnelle déclarés par les individus âgés d'entre 50 et 60 ans en 2010.

Figure 9 - Histogramme des valeurs propres de l'ACM

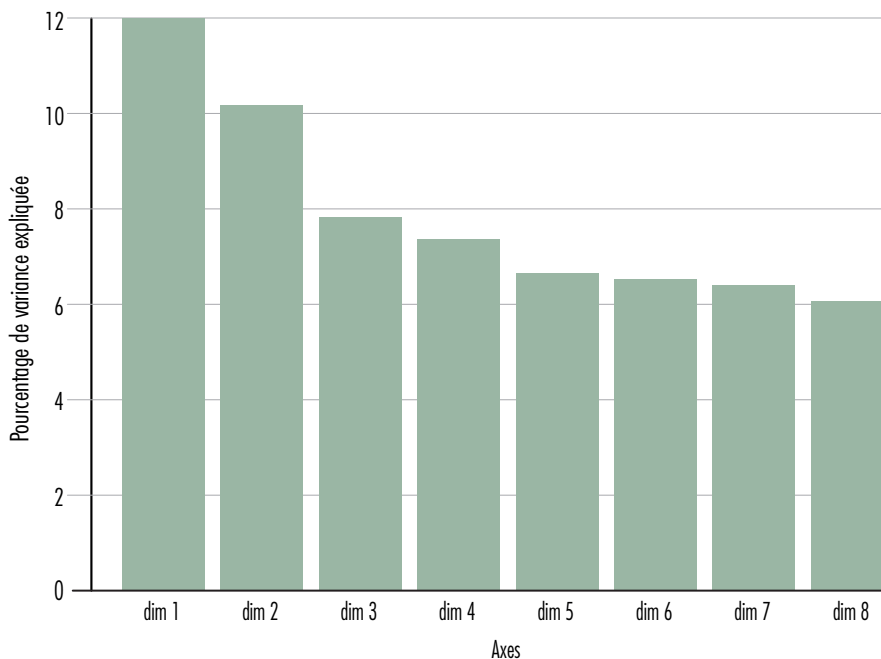


Tableau 1 - Coordonnées des modalités actives sur les trois axes

	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3
Motif=Loisir	0,68	0,85	0,35
Motif=Transition d'emploi	0,48	0,34	0,21
Motif=Immigration/Déménagement	-0,07	-0,39	0,67
Motif fin=Pas de reprise	-0,73	-0,10	-0,86
Motif fin=Argent	0,41	0,16	0,20
Motif fin=Amélioration santé	0,43	-0,18	0,08
Motif fin=Changement familial	0,56	-0,38	0,25
Motif fin=Emploi	-1,20	0,65	-0,43
Motif fin=Fin formation	-0,11	-0,52	-0,26
Motif=Santé	-1,18	1,41	1,17
Motif=Formation	2,00	1,76	-1,01
Motif=Loisir	0,10	-0,02	0,60
Motif=Transition d'emploi	-0,15	0,25	-0,08
Motif=Immigration/Déménagement	0,29	-0,14	1,29
Motif fin=Pas de reprise	-0,47	0,23	0,20
Motif fin=Argent	0,38	-0,65	0,14
Motif fin=Amélioration santé	-0,31	1,58	3,45
Motif fin=Changement familial	0,18	-1,05	-0,08
Motif fin=Emploi	0,54	-0,32	0,29
Motif fin=Fin formation	2,42	2,30	-1,38

Tableau 2 - Contribution des modalités actives sur les trois axes

	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3
Part inactivité= < 10%	2,92	5,42	1,17
Part inactivité=10 à 25%	2,95	1,76	0,87
Part inactivité=25 à 50%	0,06	2,55	9,86
Part inactivité= > 50%	10,08	0,21	21,55
Ensuite=Chômage	0,23	0,04	0,09
Ensuite=Emploi court	3,18	0,68	0,16
Ensuite=Emploi long	5,06	2,82	1,54
Ensuite=Inactivité	25,76	8,73	4,92
Motif=Famille	0,37	10,53	3,30
Motif=Santé	10,74	17,89	16,04
Motif=Formation	16,98	15,45	6,61
Motif=Loisir	0,01	0	0,68
Motif=Transition d'emploi	0,12	0,39	0,06
Motif=Immigration/Déménagement	0,10	0,03	2,99
Motif fin=Pas de reprise	1,57	0,46	0,42
Motif fin=Besoin financier	1,70	5,95	0,33
Motif fin=Amélioration santé	0,11	3,31	20,60
Motif fin=Changement familial	0,16	6,67	0,06
Motif fin=Emploi	2,84	1,19	1,22
Motif fin=Fin de formation	15,05	15,91	7,52

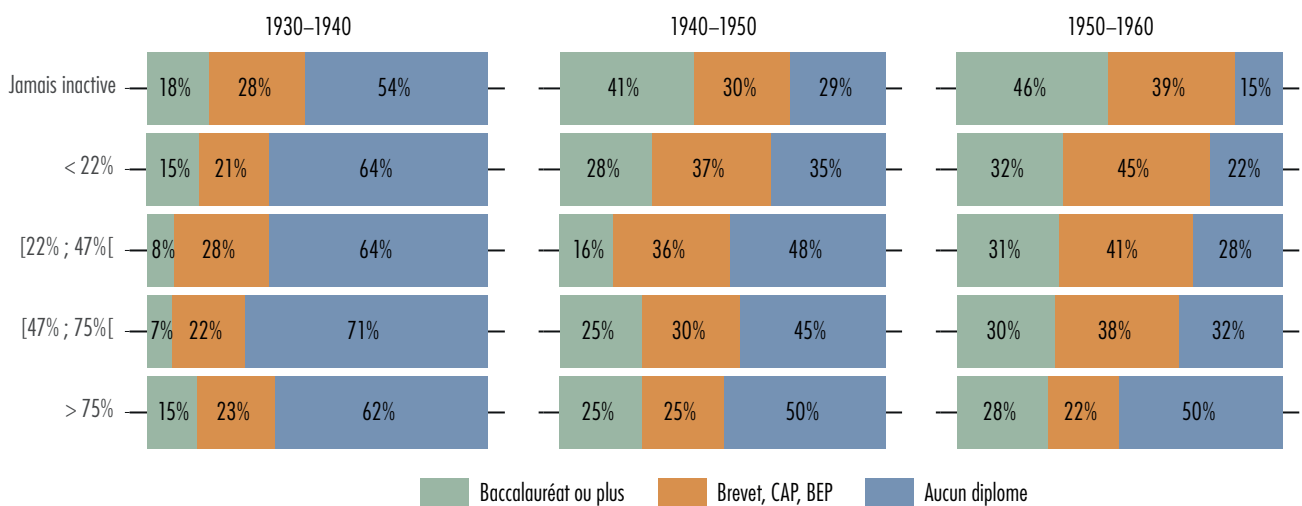
Tableau 3 - Coordonnées des modalités supplémentaires les plus éloignées de l'origine sur les trois axes

	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3
Chômage=Oui	0,10	0,03	0,12
Chômage=Non	-0,15	0,05	-0,09
Âge=[19,25[-0,22	0,49	-0,53
Âge=[25,35[0,08	0,26	-0,21
Âge=[35,50[0,18	0,06	-0,07
Âge=[50,60[-0,12	0,10	0,07
Âge= > 60	-0,32	-0,10	-0,04
Diplôme=Aucun diplôme	-0,33	-0,06	-0,04
Diplôme=Brevet, CAP ou BEP	-0,03	-0,02	0,05
Diplôme=Bac GPT	0,12	0,28	-0,15
Diplôme=Supérieur au bac	0,23	0,28	-0,16
Sexe=Femme	-0,10	-0,14	-0,14
Sexe=Homme	0,00	1,00	0,51
Evènement de santé=Oui	0,10	-0,18	-0,23
Evènement de santé=Non	-1,08	1,24	1,01

Tableau 4 - Valeurs-test des modalités supplémentaires les plus éloignées de l'origine sur les trois axes

	Dimension 1	Dimension 2	Dimension 3
Chômage=Oui	4,30	1,31	4,82
Chômage=Non	-20,36	6,73	-12,14
Âge=[19,25[-1,89	4,28	-4,66
Âge=[25,35[1,78	5,82	-4,53
Âge=[35,50[8,20	2,70	-3,00
Âge=[50,60[-5,56	4,59	3,32
Âge= > 60	-15,98	-4,96	-1,92
Diplôme=Aucun diplôme	-17,90	-3,34	-2,23
Diplôme=Brevet, CAP ou BEP	-1,62	-1,21	2,82
Diplôme=Bac GPT	3,18	7,64	-4,01
Diplôme=Supérieur au bac	6,35	7,98	-4,48
Sexe=Femme	-20,68	-28,98	-29,45
Sexe=Homme	0,07	31,31	16,13
Evènement de santé=Oui	21,75	-38,20	-49,41
Evènement de santé=Non	-33,25	38,30	31,26

Figure 10 - Distribution de la part de la carrière entre 18 et 50 ans en inactivité en fonction du niveau de diplôme, par génération



Source : Enquête SIP 2010, Dares, Drees, Insee.

Champ : Ensemble des femmes âgées de plus de 50 ans en 2010.